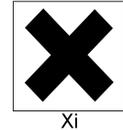


Fiche de Données de Sécurité

D01 FLASH-T THINNER FOR F01-FLASH-2



Fiche du 24/6/2008, révision 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: D01 FLASH-T Thinner For F01-FLASH-2

Code commercial: D01

Type de produit et emploi: Solvant

Fournisseur:

Ind. Chimica Reggiana spa Via Gasparini, 7 42124 REGGIO EMILIA Italia

Tel. +39 0522-517803 Fax +39 0522-514384

Fiches de données de sécurité:

sdsre@icrsprint.it

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

Industria Chimica Reggiana spa Tel. +39 0522-517803

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit s'enflamme facilement en cas de contact avec une source d'ignition.

En cas de contact avec les yeux, le produit provoque des irritations importantes qui peuvent se prolonger pendant plus de 24 heures.

L'exposition répétée au produit peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'inhalation de vapeurs du produit peut provoquer somnolence et vertiges.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

90% - 99% Acétone

N.67/548/CEE: 606-001-00-8 CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2

F,Xi; R11-36-66-67

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre secs. CONSULTEZ UN SPECIALISTE.

En cas d'ingestion :

Faire vomir. CONSULTEZ IMMEDIATEMENT UN MEDECIN et lui montrer la fiche de sécurité.

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :

CO₂ ou extincteurs à poudres.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

Refroidir avec de l'eau les boîtes exposées au feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Porter des gants et des vêtements de protection.

Fiche de Données de Sécurité

D01 FLASH-T THINNER FOR F01 FLASH-2

Précautions au plan de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'ignition. Ne pas fumer.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Ne pas fumer durant le travail.

Conditions de stockage :

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.

Éviter l'exposition directe au soleil.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

Là où la ventilation est insuffisante, où l'exposition est prolongée, utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires, par ex. CEN/FFP-2(S) ou CEN/FFP-3(S).

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat, par ex. CEN/FFP-2(S) ou CEN/FFP-3(S).

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection des yeux:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection de la peau:

L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.

Limite(s) d'exposition (ACGIH):

Dénomination TLV - TWA

TLV - STEL

Acétone 1000 ppm

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur: Liquide incolore

Odeur: Typique

Point d'ébullition: 56,2°C

Point éclair: -17°C

Propriétés explosives: 2,6 – 13% Vol

Pression de vapeur: 187,5 mmHg

Densité relative: 0,8

Densité des vapeurs: 2 (air)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter:

Éviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.

Dangers de décomposition:

Peut générer des gaz inflammables au contact de métaux élémentaires (alcalis et terres alcalines) de nitrures, de réducteurs forts.

Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.



Fiche de Données de Sécurité

D01 FLASH-T THINNER FOR F01 FLASH-2

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Comme les données toxicologiques sur le mélange ne sont pas disponibles, il faut considérer la concentration de chaque substance pour évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au mélange.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit:

Acétone

OBSERVATIONS SUR L'HOMME :

L'acétone peut pénétrer dans l'organisme par absorption cutanée, par ingestion, mais surtout par inhalation ; elle est éliminée par les poumons (40-70%), dans les urines (15-30%) et à travers la peau (10%). Des études effectuées avec du C14 ont démontré que l'acétone entre comme intermédiaire dans le métabolisme des lipides et indirectement dans le cycle des glucides. Des essais sur l'homme ont démontré qu'il est impossible d'inhaler des concentrations de 22 mg/l (9 300 ppm) pendant plus de 5 minutes à cause d'une irritation de la gorge. Les personnes exposées à 500 ppm d'acétone ont montré une irritation des yeux, de la gorge et du nez.

Des concentrations > 300 ppm provoquent : une légère irritation des muqueuses.

Des concentrations = 4000 ppm provoquent : des effets toxiques graves.

Des concentrations = 800 ppm (30') provoquent : malaise.

DL(orale estimée) = 50 ml.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les résidus de matériel non-polymérisé doivent être considérés comme "Toxics et Nocifs" pour la présence de solvants organiques en quantité supérieure à ce qui est prévu d'après la loi européenne.

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Quantités limitées, nous soumises à la réglementation ADR des emballages intérieurs d'une contenance maximum de 5 litres par colis de 30 kg.

Numéro ONU:	1263
Groupe de colisage:	II
Nom expédition:	Paint
Catégorie de transport:	3
ADRRID-Routier:	3
Code de classification:	F1
Étiquette:	3
IMDG-Classe:	3
IMDG-Étiquette:	3
IMDG-EMS:	F-E, <u>S-E</u>

Polluant marin: MARPOL (Annex II/III) :Non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive du Conseil 1999/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Symboles:

F Facilement inflammable

Xi Irritant



Fiche de Données de Sécurité

D01 FLASH-T THINNER FOR F01 FLASH-2

Phrases R:

- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Contient:

Acétone

Composés Organiques Volatils - COV = 1000 g/kg = 790 g/L

Substances volatiles CMR = 0,00 %

COV halogénés à phrase de risque R40 = 0,00 %

Carbone organique - C = 0,62

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Règlement (CE) no 648/2004 (Détergents).

Directive 82/501/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

1999/13/CE (Directive COV)

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R cités sous l'en-tête 3:

- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Paragraphe modifiés de la révision précédente:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE
2. IDENTIFICATION DES DANGERS
3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

ACGIH - Threshold Limit Values - 2004 edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

